



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
UNC – UNC.AFN – SOLDATS DE FRANCE- AEVOG
Section de Moirans - Voiron
Association reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920
Hôtel de ville – Place Départementale – 38430 Moirans
Téléphone : 0476355182



ALLOCUTION POUR LE DÉVOILEMENT DE LA STÉLE UNC

Faite en présence du Docteur SIMONET Maire de Moirans, Mr PRAS Directeur de l'ONAC-VG, Mr GASSAUD Maire de Saint Jean de Moirans, Mr BOLLON Président de l'UNC- Isère, Mr MILLET Délégué Général du Souvenir Français de l'Isère, du Lieutenant - Colonel (er) BOUISSON, des représentants de la Gendarmerie, des sapeurs pompiers du CS de Moirans, d'élus, de personnalités civiles et militaires, des associations patriotiques AAMMAC, Diabes Bleus, Médailleurs Militaires(2), UMAC, UNC, Souvenir Français des 3 cantons et de nombreux moirannais

Aujourd'hui 2 novembre, nous sommes réunis pour rendre hommage à des enfants de France sans distinction de race, de religion ni de croyance Morts pour la Patrie. Une cérémonie devant un monument est un instant privilégié de rencontre, de rassemblement pour la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus. C'est un rendez-vous de la mémoire.

Les monuments honorent les soldats d'hier et les soldats d'aujourd'hui qui ont tenu leur engagement jusqu'au sacrifice suprême.

Les monuments apparus après la guerre de 1870-1871 portent rarement le nom des Soldats Morts pour la France.

Celui-ci érigé en 1910 a été financé par la municipalité de Moirans et probablement celles de Saint- Jean de Moirans et de Vourey constituant l'ancien canton de Moirans et par la société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer en hommage aux Soldats de ces trois communes tués pendant la guerre Franco- Prussienne.

Ma première pensée ira donc vers ces soldats.

La 578^{ème} section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer a fixé une plaque commémorative sur une face du monument.

La devise gravée dans la pierre nous montre que les vertus des anciens sont plus que jamais d'actualité :

- **HONNEUR :**

Tout commentaire me semble superflu :

« Qui a perdu l'honneur n'a plus rien à perdre ! »

- **PATRIE :**

La patrie est la terre de nos ancêtres.

Ils nous ont transmis la langue, la culture, l'histoire, les valeurs, les traditions
Sachons conserver cet héritage.

- **OUBLIER JAMAIS**

Mémoire, vérité, respect sont les mots clés pour se souvenir du sacrifice de ces Hommes.

Un peuple sans mémoire c'est un peuple sans histoire et un peuple sans Histoire n'a pas d'identité.

Ma deuxième pensée concerne les « Poilus ».

Dans la mémoire collective des français la Grande Guerre s'affirme comme un symbole fondateur et identitaire de notre Nation parce que les français ont su dépasser leurs divergences et se retrouver dans un moment historiquement exceptionnel d'unité nationale.

Les Mutilés Anciens Combattants ont rendu hommage à ces hommes qui se sont battus « pour faire triompher la liberté et le droit » entre 1914/1918.

La plaque commémorative faisant référence à ce conflit est sur le monument.

L'UNC- Moirans- Voiron a souhaité associer à ces soldats tombés au champ d'honneur les MPLF des conflits postérieurs à la Grande Guerre et en OPEX en apposant cette plaque que nous venons de dévoiler.

Ce monument aura la particularité de mentionner la totalité des conflits depuis 1870.

Permettez nous Monsieur le Maire de Moirans, Monsieur le Délégué Général du Souvenir Français de l'Isère, Monsieur le Président du Souvenir Français des trois cantons de vous remercier de nous avoir accompagnés financièrement dans cette démarche mémorielle.

En 2014 la France commémorera le Centenaire de la Grande Guerre.

Notre section s'est impliquée dans les groupes de travail des communes de Moirans et de Voiron.

Les commémorations, pour Moirans, débiteront le 9 novembre à 17 heures salle Fontanet par la conférence « Sauver de l'oubli Ceux de 1914/1918 ».

Ma troisième pensée ira vers les Combattants de 1939/1945.

Ce conflit a été terrible pour la France.

La France a connu l'humiliation de l'armistice de 1940, l'occupation, la collaboration, les rafles, la déportation, la honte.

L'honneur de la France fût sauvé par l'Armée d'Afrique et par tous ces français ralliés au Général De Gaulle pour continuer le combat aux côtés des alliés jusqu'à la victoire finale.

Le 8 mai 1945 restera la capitulation du nazisme mais il doit être pour nous le jour du Souvenir pour les victimes civiles et militaires de cette guerre.

Ma 4^{ème} pensée ira vers les Combattants de Corée, d'Indochine, d'AFN les mal-aimés.

Ils ont servi la République dans des conditions très difficiles parce que dans notre pays des voix de français, d'intellectuels, d'hommes politiques opposés à la politique nationale, se sont élevées. L'armée a été discréditée. Certains contestataires n'ont pas hésité à soutenir l'ennemi. Nous étions loin de l'Union sacrée de 1914/1918.

Un hommage officiel à un Général vietnamien sanguinaire responsable de la mort de milliers de soldats français prisonniers dans des camps d'extermination indochinois vient d'être rendu par un ministre sans la moindre réaction de ces protestataires.

Je vous laisse seuls juges.

Ma cinquième et dernière pensée je l'adresse aux OPEX et aux Gendarmes.

Les OPEX, comme les Gendarmes, interviennent à l'extérieur de nos frontières pour défendre nos valeurs, la sécurité de nos ressortissants expatriés, les intérêts de la France, pour respecter les accords de défense conclus entre pays amis.

Le métier de soldat est difficile, dangereux. Le soldat le sait, il est conscient des risques encourus. Soldat volontaire d'une armée de métier nous lui devons les moyens de réussir les missions décidées par la République.

La Défense servant de variable d'ajustement budgétaire voit son budget diminuer régulièrement.

Ces restrictions limiteront, je le crains l'efficacité, la capacité d'intervention de nos troupes et inéluctablement la crédibilité internationale de notre pays.

Notre armée est professionnelle depuis que la conscription est suspendue.

Son statut ne doit pas nous empêcher de faire bloc derrière elle lorsqu'elle est engagée dans un conflit armé décidé par les politiques.

Les militaires ne doivent pas être isolés de la population. Soutenons-les !

Ce monument rend hommage aux Soldats tombés dans des combats sous l'autorité d'un Empereur en 1870 et depuis sous l'autorité d'un Président de la République.

Son emplacement à l'entrée du cimetière, bien visible, devant les carrés du Souvenir des civils est significatif ; il nous renvoie en permanence au devoir de mémoire.

L'enjeu d'aujourd'hui, lorsque nous revisitons notre passé, c'est qu'il n'y ait pas de mémoire perdue ! Mais l'enjeu c'est surtout de la transmettre.

Notre action doit se concentrer sur les jeunes. Ils sont les vrais passeurs de mémoire.

Nous devons favoriser l'accès des élèves du Primaire et des Collégiens au patriotisme positif c'est-à-dire au patriotisme d'avenir, au patriotisme de demain.

C'est possible à condition que les élus et les représentants locaux de l'enseignement veuillent bien nous aider. Nous devons reconstruire notre mémoire.

Puissent les visiteurs arpentant ces carrés lever les yeux vers ces plaques et lire les mots qui y sont gravés, entendre ce qu'ils résumant de courage, de sacrifice.

Puissent-ils y recueillir un peu de notre histoire, une histoire souvent dure qui témoigne que des hommes sont morts ou sont revenus blessés, traumatisés pour défendre notre liberté et qu'ils l'ont payée avec leur sang.

Ne les oublions pas ! Gardons leur souvenir.

Soyons fiers de notre histoire commune, soyons fiers de notre Histoire de France.

Cessons de juger le passé, focalisons nous sur notre devenir.

Je vous remercie de votre attention.

Armand Garcia